

ENQUÊTE

100 F

ISSN • 2230-133X

MARDI 6 NOVEMBRE 2012
NUMÉRO 422

www.enqueteplus.com

PROCÈS DE LA COCAÏNE À THIÈS, HIER

Le grand round d'observation



APRÈS SON AUDITION

Béthio revient à Rebeuss en hélico P.5



► "Les conditions de détention ont aggravé ma santé"

PROCÈS HISSÈNE HABRÉ

La tête d'Abdoul Mbaye réclamée P.2

ALIOU DIACK - EX PCR DE MBANE
Bés Du Ñakk doit quitter Benno Bokk Yaakaar P.4PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE
Ce qui reste de l'Obamania P.11YORO NDIAYE (ARTISTE CHANTEUR)
"Mon père, la musique et moi" P.6

20 ans
CCBM ELECTRONICS

Jusqu'au 20 Novembre 2012

Fêtons nos 20 ans
avec des

DIX GROSSES

Rendez-vous dans nos Showrooms et distributeurs agréés :
Lamine Guèye - Point E - Sea Plaza - Ngor - VDN - Mbour - Saint Louis - Kaolack



**Affaire Abdoul Mbaye/Habré :
des Ong tchadiennes veulent
attaquer le Pm**

L'état semble bien se resserrer autour du Premier ministre Abdoul Mbaye qui devra manœuvrer avec beaucoup de souplesse pour éviter d'être emporté par les courants. Il nous revient en effet que des Organisations non gouvernementales tchadiennes sont en train de peaufiner une procédure contre lui, dans la même veine que l'action en justice engagée contre l'ex-Président tchadien Hissène Habré. On devine aisément que cela est lié aux informations révélées par *La Lettre du Continent*. "Quelque 16 milliards F Cfa (24,4 millions euros) : c'est la fortune qu'Hissène Habré a emportée avec lui dans sa fuite précipitée de Ndjamen, le 1^{er} décembre 1990, face à la menace des troupes d'Idriss Deby. Une fois arrivé au Sénégal, après une escale au Cameroun, l'ancien président tchadien a placé les fonds sur un compte à la Compagnie bancaire de l'Afrique occidentale (CBAO), établissement créé sur les cendres de la filiale sénégalaise de la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO). L'existence d'un tel pactole n'est pas sans conséquences pour la classe politique sénégalaise à l'approche du procès d'Hissène Habré, voulu par le président Macky Sall et qui se tiendra à Dakar devant une juridiction ad hoc", a pu écrire cette publication.

**Affaire Abdoul Mbaye/Habré :
des Ong tchadiennes veulent
attaquer le Pm (suite)**

En effet, à l'époque des faits, le directeur général de la CBAO n'était autre que l'actuel Premier ministre Abdoul Mbaye. "Le tribunal spécial chargé de juger l'ancien président tchadien sera plus motivé pour questionner l'actuel chef du gouvernement sénégalais que le père de ce dernier, décédé en 2007, le juge Kéba Mbaye, ex-président de la Cour suprême du Sénégal et ancien juge à la Cour internationale de justice (CIJ), avait également affiché sa proximité avec Hissène Habré, n'hésitant pas à intercéder en sa faveur auprès des présidents Abdou Diouf et Abdoulaye Wade". Ce qui est sûr, c'est que si Macky Sall cherchait un argument pour défenestrer son Pm, en voilà un de bien balèze. En tout état de cause, Abdoul Mbaye devrait réagir à ces attaques pour au moins fournir des explications.

Ouattara en visite officielle à Dakar

Alassane Dramane Ouattara est à Dakar. Arrivé hier à 16 h, le président de la République de Côte d'Ivoire a été accueilli par son homologue sénégalais Macky Sall. Alassane Dramane Ouattara est au Sénégal dans le cadre d'une visite officielle de 48 h. Celle-ci traduit les relations au beau fixe entre les présidents des deux locomotives économiques de la sous-région ouest-africaine. En effet, dernièrement à l'occasion du 58ème Congrès de l'Internationale libérale tenu à Abidjan, les deux chefs d'Etat s'étaient entretenus pendant une trentaine de minutes, en audience. Le président Macky Sall avait salué l'action de son homologue ivoirien Alassane Ouattara à la tête de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en affirmant qu'il parviendra à "des résultats tangibles", en référence à la résolution des conflits au Mali et en

GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU LION

Macky Sall nomme le contre-amiral Ousmane Sall

Le Président Macky Sall a pris un décret pour nommer le contre-amiral Ousmane Ibrahima Sall (**photo**) au poste de Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion en remplacement du général Amadou Tidiane Dia qui lui-même avait remplacé à ce poste, le 13 juin 2002, le général de corps d'armée (C.R) Idrissa Fall. Le contre-amiral Ousmane Ibrahima Sall était en tant que sous-chef d'Etat major général des Armées, le second du Chef d'Etat major général des Armées, le Général Abdoulaye Fall. C'est pourquoi d'ailleurs son nom a été cité comme possible remplaçant du Général Fall. Poste qui, en vérité, ne l'intéressait pas trop. Né le 4 novembre 1953, le général est en effet à neuf mois de la retraite (seconde section). Rigoureux, l'ancien boss de la Marine nationale a été aide de camp du président Abdou Diouf, succédant ainsi au Général Boubacar Wane. C'est d'ailleurs lui qui va accompagner le prédécesseur de Me Abdoulaye Wade jusqu'au Maroc et en Egypte, avant de rappiquer à Dakar. C'est le 15 octobre 2002 qu'il est nommé Chef d'Etat-Major de la Marine en remplacement du capitaine de vaisseau



Ousseynou Kombo. En 2008, il est Sous-Chef d'Etat-Major général des Armées en remplacement du Général Abdel Kader Guèye. Réputé loyal et militaire jusqu'aux bouts des ongles, le Général Sall porte la tenue depuis l'âge de 13 ans, en bon ancien du Prytanée militaire de Saint-Louis. Il jouit d'une très bonne réputation aussi bien au niveau de la Grande Muette que dans divers cercles du pouvoir. ■

Guinée-Bissau. D'ailleurs, à la suite de ce tête à tête, Macky Sall et Alassane Ouattara s'étaient engagés à donner une nouvelle dimension aux relations de coopération entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

**Passation de service à la RTS,
Racine Tall aux commandes demain**

Demain, mercredi, le désormais ex-Directeur général de la Radiodiffusion télévision sénégalaise (RTS), Babacar Diagne, passera le témoin à Racine Talla. Nommé la semaine dernière, M. Talla a été annoncé à ce poste par *EnQuête* dès l'élection de Macky Sall à la magistrature suprême. Babacar Diagne qui a atteint l'âge de la retraite est annoncé comme ambassadeur en Gambie. Son départ était demandé par la section RTS du Syndicat des professionnels de l'information et de la communication (SYN-PICS) à cause de son âge, mais aussi d'une gestion contestée par les syndicalistes. Racine Talla atterrit ainsi dans une boîte qui est décrite comme un véritable panier à crabes. Mais comme les travailleurs de la RTS semblent être dans les dispositions d'accompagner leur nouveau Directeur général dans ses missions, sûrement qu'on ne lui glissera pas des peaux de banane entre deux couloirs...

Gouvernement, toutes les passations de service avant le Conseil des ministres de jeudi (suite)

Restons dans l'ambiance des passations de service pour évoquer celles qui devraient concerner les ministres du Gouvernement d'Abdoul Mbaye. Les ministres gommés, ceux devant permettre avec d'autres et ceux rétrogradés doivent procéder aux passations de service avant le prochain conseil des ministres de jeudi prochain. Ainsi, les concernés devront se passer le témoin dans les prochaines 48 heures. Il s'agit de Youssou Ndour qui doit céder la Culture à Abdou Aziz Mbaye. El hadji Malick Gackou ancien ministre des Sports laisse sa place à Mbagnick Ndiaye pour rejoindre le ministère du Commerce jusqu'à géré par Mata Sy Diallo. Cheikh Bamba Dièye prend la direc-

tion du ministère de la Communication en remplacement d'Abou Lô. Il cède ainsi le département de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales à Arame Ndoye.

Gouvernement, toutes les passations de service avant le Conseil des ministres de jeudi (suite)

Mbaye Ndiaye, ancien ministre de l'Intérieur et Mor Ngom, ancien patron des Infrastructures et des Transports, passent les témoins respectivement au Général Pathé Seck et à Thierno Alassane Sall, au moment où Alioune Badara Cissé se fait remplacer au Ministère des Affaires Étrangères par Mankeur Ndiaye et que Benoît Sambou quitte le ministère de l'Agriculture au profit d'Abdoulaye Bibi Baldé pour aller prendre le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des valeurs civiques. Mamadou Talla va occuper la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat. Talla et Sambou se partagent le département naguère occupé par Aly Koto Ndiaye recyclé comme président du Fonds de développement du service universel de télécommunications (FDSUT). Serigne Mbaye Thiam de l'Enseignement supérieur permute. Il va au Ministère de l'Éducation nationale en remplacement d'Ibrahima Sall. Mary Teuw Niane prend sa place.

Modou Lo, dans les bras de Morphée

L'intervention musclée de Gaston Mbengue contre les VIP de l'arène a-t-il flatté leur ego. En tout cas, le lutteur le plus populaire de l'arène, Modou Lo, n'a pas raté le procès de Luc Nicolaï d'hier. Arrivé avant même l'ouverture du procès, Modou Lo a tenu à mettre les points sur les i. "Je ne ferai pas de déclaration, ce n'est pas un jour pour parler", a-t-il déclaré. Mais la suite se passera avec moins d'aplomb pour le leader de Rock énergie qui s'est tout simplement endormi au cours de l'audience. Rapidement, le lutteur s'est trouvé mal à l'aise sur les bancs du tribunal. Modou Lo n'a cessé de bouger, tout en marmonnant et en pestant contre

avoir fait confiance en la justice qui aujourd'hui lui donne raison. Mais des talibés zélés de l'ancien khalife ont régulièrement clamé leur volonté de faire déguerpir le cimentier des terres appartenant à leur guide. Maintenant que la justice a tranché, supporteront-ils un quelconque dilatoire de la part du Nigérian ?

Affaire Awa Ndiaye, le Dage Aliou Sow n'est pas concerné

Aliou Sow, administrateur civil et ancien Directeur de l'administration générale et de l'équipement (DAGE) du Ministère de la Famille, a été cité comme étant le "complot" de la ministre Awa Ndiaye dans les supposées malversations financières qui y avaient cours. Son nom a été cité et son arrestation jugée imminente, tout comme celle d'Awa Ndiaye qui avait en charge ce ministère à l'époque des faits. Cependant, il se trouve qu'il y a une erreur car le DAGE au moment de la gestion incriminée, c'est-à-dire 2008, n'est pas M. Sow. Mais plutôt un certain Alassane Bâ. Aliou Sow a certes travaillé au Ministère de la Famille mais ce n'était pas sous le magistère d'Awa Ndiaye. Il a atterri dans ce département suscité en octobre 2009, venant du Ministère de la Santé. Ainsi, il n'est ni de près ni de loin concerné par cette affaire de malversations financières.

**"Taux d'intérêt prohibitifs"
des banques, Macky Sall dénonce**

Président l'ouverture du symposium marquant le 50^e anniversaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Macky Sall a dénoncé "l'application usurière de taux d'intérêt prohibitifs des banques sur les crédits agricoles, les crédits à l'habitat social et les crédits pour la lutte contre la pauvreté en faveur des femmes et des jeunes". "Il y a la nécessité de baisser les taux d'intérêt. Cela me préoccupe fondamentalement, surtout en faveur des jeunes et des femmes", a déclaré le président de la République, cité par l'APS. M. Sall a insisté auprès du gouverneur de la BCEAO, présent à ses côtés, pour que le symposium puisse apporter des réflexions positives sur ces réponses attendues. "Nous partageons ce constat que les taux d'intérêt sont anormalement élevés en Afrique", a-t-il ajouté à l'endroit de Tiémoko Meyliet Koné.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane

Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji

Rédacteur en chef :
Momar Dieng

Rédacteur en chef délégué :
Bachir Fofana

Chefs de desk :

Momar Dieng - Politique

Bachir Fofana - Économie / Social

Maquette : **Renaud Lioul** (*Directeur artistique*), **Penda Aly Ngom, Fodé Baldé**

Photographe : **Amadoune Gomis**

Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :

maimounaenquête@gmail.com

Tél. : 33 834 11 90

aichaallenquête@gmail.com

Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

LE REFRAM À DAKAR

L'Afrique invitée à s'autofinancer

Le Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM) tient depuis hier à Dakar, en collaboration avec le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) du Sénégal, un séminaire pour échanger sur les différents axes pouvant conduire à l'acquisition du numérique avant 2015 par ses pays membres.



■ ANTOINE DE PADOU

Ce séminaire veut servir de forum pour des échanges sur des questions d'intérêt commun entre membres du réseau, notamment sur "la transition vers le numérique avant le 17 juin 2015". Présidant l'ouverture des travaux, le Premier ministre Abdoul Mbaye a indiqué que la révolution numérique est à la portée de tous les pays pour peu qu'ils se donnent les moyens d'être présents à ce "rendez-vous de l'histoire" que le Sénégal ne peut manquer.

Pour le chef du gouvernement, cette avancée technique et technologique pose la problématique des productions nationales au seuil de cette ère du tout numérique, suivant les normes de différentes techniques de réalisation. "Le défi qui interpelle donc nos éditeurs est celui de la production de programmes de qualité et en quantité", a-t-il indiqué.

Dans cette marche vers le tout numérique, Abdoul Mbaye a assuré que le soutien des États est bien entendu acquis. Cependant, il a souhaité que la contribution de la production privée soit tout aussi essentielle. Dans ce sillage, il a rappelé aux régulateurs le "rôle d'arbitrage" entre les différents opérateurs, mais aussi de "conciliation", de "surveillance" et de maintien du fonctionnement ordonné et cohérent dans le paysage audiovisuel.

À cet effet, Babacar Touré (photo),

dans un esprit de respect, d'échange et de cordialité." A ce propos, le Premier ministre Abdoul Mbaye a souligné avec force : "Qui dit société de l'information dit apport de tous en termes de contenus reflétant nos diversités et notre identité."

Pour Boyon, cette transition ne constitue pas l'affaire de technocrates ou d'ingénieurs, mais relève d'une synergie de potentialités et de diversités. Aussi, recommande-t-il qu'elle soit l'affaire de tout le monde, du chef d'État aux éditeurs de chaînes en passant par les élus locaux, avec à la base un financement efficient, une régulation conséquente adaptée à un monde nouveau.

Hervé Barraquand, Représentant du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Abdou Diouf, a souhaité que les contraintes calendaires ne précipitent pas les choix technologiques. Il a également plaidé pour que les États francophones se gardent de retenir des offres, en apparence attractives, de



partenaires publics et privés peu soucieux de l'intérêt général.

Le Réseau francophone des régulateurs de Médias regroupe en effet 28 autorités de régulation présentes dans 27 pays membres, et vise à l'établissement et au renforcement de la solidarité entre ses membres. Les sessions au programme de l'agenda

portent sur "Etat des lieux du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique dans l'espace francophone", d'une part, et "Panorama des expériences des autorités de régulation audiovisuelle : expériences achevées ou en cours du passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique", par ailleurs. ■

Titulaires d'un Bac + 4

Intégrez le MASTER SUPPLY CHAIN MANAGEMENT DE L'IST

L'économie mondiale est aujourd'hui caractérisée par une concurrence accrue, un impact certain des nouvelles technologies sur les flux de marchandises et une évolution rapide des marchés et besoins des clients.

Tous ces facteurs renforcent la nécessité de disposer d'acteurs avisés capables de relever les défis de compétitivité et de rentabilité que vit le monde industriel. Il est avéré que ces performances sont directement tributaires de la gestion chaîne d'approvisionnement qu'il est plus que jamais nécessaire d'optimiser.

Le Master en Supply Chain Management de l'IST permet de répondre aux besoins de réduction des coûts, mais aussi à l'exigence d'une gestion fléchie des flux de produits et d'informations indispensables à la réussite des organisations industrielles et de services.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'impact stratégique de la Supply Chain dans la performance d'une entreprise industrielle
- D'analyser, concevoir, implémenter et piloter une chaîne logistique
- Développer les outils de pilotage de la performance logistique
- Gérer un service achat/approvisionnement et distribution
- Travailler en équipe pluridisciplinaire, faire l'interface entre les aspects logistiques, techniques et socio-économiques.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

- Cours magistraux, Méthode des Cas, Illustrations Pratiques, Visites de Sites, Conférences.

PUBLIC CIBLE

- Etudiants issus de différentes filières (commerce, finance, marketing, transport et logistique, ...) et titulaires d'une Maîtrise (Bac + 4).
- Professionnels souhaitant se perfectionner : Supply Chain Manager, Responsable de production, Gestionnaire marketing, Cadres acheteurs, Chef des ventes, Responsable de la logistique, Responsable distribution, Directeur de marché, Chef de produit



IST- Sup De Co
Campus Point-E
Rue 48 x rue de Kaoïck
Tel: (221) 338210074
Fax: (221) 338210074
Email: ist@supdeco.sn



ALIOUNE DIACK, PCR DE MBANE, N°2 DE BÉS DU ÑAKK

“Je suis pour que Bés Du Ñakk quitte BBY”



■ PAR DAOUDA GBAYA

Vous tardez toujours à réoccuper votre fauteuil de président de conseil rural de Mbane. Qu'est-ce qui bloque ?

Nous pensions qu'une fois l'alternance de l'alternance réalisée, le dossier de Mbane allait connaître son épilogue. La promesse qui avait été faite par le candidat Macky Sall devenu président de la République n'a pas été tenue. Il avait promis de revenir sur le décret d'Abdoulaye Wade qui a découpé Mbane, pour nous remettre, nous conseillers ruraux, à notre place. Il y a une proposition qui nous a été faite par l'Etat par le biais de l'ancien ministre Cheikh Bamba Dièye, qui consistait à accepter les délégations spéciales qu'Abdoulaye Wade avait instaurées en nous prenant, nous présidents de conseils ruraux, pour occuper ces délégations spéciales.

“Nous ne comprenons pas comment l'Etat peut enfreindre la loi et nous demander de l'enfreindre.”

Vous n'avez pas accepté ?

Nous n'avons pas accepté parce qu'il y a des conditions qui doivent être remplies. La première chose, c'est que nous considérons qu'il n'y a plus de délégation spéciale juridiquement. Mbane a été mis sous délégation spéciale le 1er juin 2011 ; et 6 mois après, c'est-à-dire le 30 novembre, on n'a pas fait d'élection locale encore moins prorogé le mandat des délégations spéciales. La prorogation de délégation spéciale se fait par décret du président de la République. L'ancien président Abdoulaye Wade ne l'a pas fait. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas de délégation spéciale à Mbane ni à Ndombro qui est érigé en commune. Sur le plan juridique, il faut qu'on nous dise comment on veut instaurer les délégations spéciales. La deuxième chose, c'est que nous sommes élus au suffrage universel pour 5 ans au même titre que le président de la

République et les députés de l'Assemblée nationale. Nous avons une légitimité populaire. Donc nous ne comprenons pas comment l'Etat peut enfreindre la loi et nous demander de l'enfreindre en acceptant une délégation par arrêté du ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales. Ce que Cheikh Bamba Dièye nous a proposé est illégal.

“Je ne vois pas un pays de 13 millions d'habitants avec 30 ministres.”

Donc, on peut considérer Mbane comme une zone de non droit ?

Absolument. La communauté rurale de Mbane et la commune de Ndombro sont des zones de non droit. Il n'y a pas de délégation spéciale. Il y a un blocage total. Les étudiants ressortissants de la communauté rurale de Mbane à qui notre conseiller rural avait octroyé un budget de 6 millions pour payer leur logement à Dakar n'ont pas reçu leur dotation. Depuis qu'on m'a enlevé, on n'a pas fait de passation de service.

Vous aviez refusé de remettre les clés des locaux et des voitures.

Non, je n'avais pas refusé de faire quoi que ce soit. Ni le préfet, ni le sous préfet ne m'ont saisi pour faire la passation de service. L'administration, c'est l'écrit. Comment puis-je remettre les clés à quelqu'un si je ne suis pas saisi ?

Avez-vous le sentiment d'être victime d'une injustice ?

Nous étions 19 PCR qui avaient été reçus par le président de la République et dont j'étais le porte-parole. Nous avons discuté avec le président qui nous a demandé de discuter avec le ministre Cheikh Bamba Dièye. La proposition que ce dernier nous a faite (remplacer les délégations spéciales : NDLR) est inacceptable. Il y a des PCR qui ont accepté de se plier, mais c'est illégal ! Ce que je trouve grave, c'est que les gens ont politisé cette affaire-là et en font un fonds de

commerce. C'est l'ancien ministre de l'Intérieur (Mbaye Ndiaye) qui l'a même reconnu. Accepter que les PCR aillent rejoindre l'APR et leur accorder cette faveur-là, c'est indécent !

Avez-vous été approché pour rejoindre l'autre camp ?

Non, on ne m'a jamais demandé de rejoindre l'autre camp. Mais je sais qu'il y a des PCR qui ont rejoint l'autre camp.

Manifestement, vous ne vous retrouvez pas dans votre compagnonnage avec le président Macky Sall.

Je précise que je parle en mon nom propre. Bés Du Ñakk a une instance, le Directoire national, qui n'a pas encore pris une décision officielle. Ma lecture est qu'il n'y a même pas de compagnonnage. C'est la réalité.

“Si on ne règle pas la question des audits alors que les gens ont volé de l'argent, ce sera dur pour Macky Sall de continuer.”

Pourquoi ?

Nous faisons partie des membres fondateurs de Benno Bokk Yaakaar. Nous avons participé à la présidentielle et tout le monde a constaté l'engagement sans réserve de Serigne Mansour Sy Jamil aux côtés du candidat Macky Sall. Nous lui avons dit au départ que nous n'attendions rien du tout, mais nous tenions à ce que le prochain gouvernement travaille pour l'intérêt des Sénégalais en s'appuyant sur les conclusions des Assises nationales, de la plate-forme du M23 et du Yoonu Yakkute. Aux élections législatives, nous sommes allés avec notre propre liste et nous avons obtenu 4 députés. Nous sommes devenus la 3e force au plan national alors que nous n'avons été présents que sur 9 départements et dans 4 régions. Nous sommes revenus pour travailler avec le président Macky Sall qui, entre les deux tours, avait dit que ce ne sont pas ses 26% du premier tour de scrutin qui allaient l'éliminer. Il avait dit que nous allions gagner ensemble et gérer ensemble. Aujourd'hui, nous constatons que nous nous sommes battus ensemble mais nous ne gouvernons pas ensemble.

Vous vous sentez trahis alors ?

Je considère que Bés Du Ñakk fait l'objet d'ostracisme organisé au niveau de Benno Bokk Yaakaar. C'est mon opinion personnelle.

Pourquoi ?

Je ne sais pas ce qui trotte dans l'esprit des autres. En tout cas, les jalons qu'ils ont posés depuis 6 mois nous laissent penser qu'il y a volonté manifeste d'isoler Bés Du Ñakk.

Votre parti est pourtant servi à l'Assemblée nationale. Serigne Mansour Sy Jamil est membre du bureau.

Ce que nous avons à l'assemblée nationale, on ne nous l'a pas donné. Il faut que cela soit très clair ! Nous sommes la 2e force politique à Dakar. Nous avons battu le PDS, les ex-présidents de l'Assemblée nationale (Mamadou Seck) et du Sénat (Pape Diop), alors que nous n'avions même pas de candidat dans le département de Dakar. Nous sommes la 2e force dans la région de Thiès, à Mbour, 3e dans le département de Louga, de Dagana, 4e à Saint Louis. Ce, en dépit de nos maigres moyens. On ne peut ignorer de telles réalités ! Lorsqu'il fallait choisir des députés de la CEDEAO dans le groupe parlementaire de BBY, on a dit qu'il y avait une liste qui venait de la Présidence de la République qui avait déjà

fait son choix. Est-ce qu'on peut nommer des députés et laisser en rade ceux de Bés Du Ñakk comme Hélène Tine, Cheikh Oumar Sy ? C'est inconcevable ! Je prends un autre exemple. Je ne comprends pas que lors du voyage du président de la République à l'OCI (Organisation de la conférence islamique) en Arabie Saoudite, Serigne Mansour Sy, qui connaît mieux que qui-conque l'Arabie Saoudite pour y avoir passé 26 ans, soit laissé en rade. Alors qu'à chaque fois qu'Abdou Diouf et Abdoulaye Wade venaient là-bas, ils le contactaient.

Qu'avez-vous décidé de faire ?

La décision revient au directoire de Bés Du Ñakk. Mais tel que les choses se déroulent, je vais poser personnellement le débat au sein du parti et demander qu'on quitte Benno Bokk Yaakaar. Depuis que le président a été nommé, on n'a jamais convié Bés Du Ñakk à une quelconque rencontre. Pourtant les leaders se rencontrent et décident.

Que pensez-vous du remaniement ministériel ?

Le président de la République pouvait avoir un gouvernement de 20 ministres. Je ne comprends pas qu'un pays de 13 millions d'habitants puisse avoir 30 ministres. En plus, nous étions tous engagés à diminuer la taille de gouvernement dans le cadre des Assises nationales dont le président Macky est signataire.

Le président Macky Sall a dit vouloir prendre en compte des considérations géographiques, ethniques...

C'est un précédent grave. Le président de la République doit prendre des décisions sans ces considérations. Sans quoi, il risque d'être pris en otage. Demain, les catholiques, les mourides, les Tidianes, les Layènes, les Niassènes, la famille omarienne vont aussi exiger leur ministre et on ne va pas s'en sortir. L'essentiel est de choisir des gens qu'il faut à la place qu'il faut.

Beaucoup de Sénégalais ont le sentiment que les choses ne bougent pas. Ont-ils raison d'être impatients ?

Les Sénégalais ont été profondément déçus par le passé. Ce qu'ils ont vécu avec Abdou Diouf et Abdoulaye Wade était catastrophique. Ils n'ont plus de patience maintenant et n'accorderont pas d'Etat de grâce à Macky Sall. D'ailleurs, en 6 mois, les gens commencent à contester. Vous entrez dans les cars rapides, les taxis, les gens se plaignent. Je sais qu'on ne peut pas en 6 mois régler les problèmes des Sénégalais, mais il faut poser les jalons qui rassurent.

“Demain, les catholiques, les mourides, les Tidianes, les Layènes, les Niassènes, la famille omarienne vont aussi exiger leur ministre.”

En quoi faisant ?

Si on ne règle pas la question des audits alors que les gens ont volé de l'argent, ce sera dur pour Macky Sall de continuer.

Avez-vous l'impression que les choses traînent ?

On me dit que le Justice est en train de faire son travail, je veux bien le croire. Personnellement, je crois que c'est trop lent. Je crois qu'il ne faut pas négocier avec ceux qui ont volé de l'argent, même s'ils coopèrent. Si leur culpabilité est établie, il n'y a pas de négociation possible. Il y a des résultats d'audit qui ont été mis sous le boisseau par Abdoulaye Wade, il ne faut pas refaire le même travail. ■

PROCÈS LUC NICOLAÏ / BERTRAND TOULY

8 heures de bataille procédurale

Le combat ficalé depuis le 31 octobre dernier et opposant le promoteur des grands évènements à Bertrand Touly a été une nouvelle fois reporté. Ainsi, Luc Nicolaï, Abdou Khadre Kébé, Pape Massiré Guèye Thiam, Djibril Diop et Mamadou Lamine Mbaye seront finalement jugés par le tribunal spécial de Thiès, le 12 prochain.



■ NDÈYE FATOU NIANG (Thiès)

assesseurs ont mis l'affaire en délibéré pour le lundi 12 octobre 2012.

Luc Nicolaï avec une mine renfrognée

Le monde de la lutte s'est déplacé hier au tribunal régional de Thiès pour assister au combat spécial mettant aux prises Luc Nicolaï, Abdou Khadre Kébé et Pape Massiré Guèye Thiam, ainsi que les deux employés de l'hôtel Lamantin Beach, Djibrine Diop et Mamadou Lamine Mbaye, d'une part et Bertrand Touly, président directeur général dudit hôtel, d'autre part. Malgré 8 tours d'horloge, le combat s'est limité à un round d'observation, appelé communément "lewto" dans le monde de l'arène. Le public a été tenu en haleine pendant des heures par une trentaine d'avocats dans une bataille de procédure. En effet, des exceptions ont été soulevées de part et d'autre. Pour départir les parties, le juge Abdourahmane Diallo et ses deux

adversaires, il est resté impassible jusqu'au début du procès, à 10h 45 mn. Cependant, cela a vite tourné en une bataille de procédure. Avant ces joutes, les avocats ont pris la température autour de la question du renvoi. Après l'isolement des témoins dont seuls trois étaient absents, sur les 21 cités, les conseils de Bertrand Touly ont demandé un renvoi du procès.

Un second renvoi évité de justesse

Mme Ciré Clédor Ly, le premier à formuler la demande, voulait faire comparaître trois autres témoins du Lamantin Beach. "Estimez-vous nécessaire la présence de ces témoins?", lui a demandé le juge. Répondant par l'affirmative, Mme Ly a argué que l'audition de ces derniers pouvait éclairer l'affaire. D'autant que ceux-ci, a-t-il dit, étaient présents au moment de l'opération. À sa suite, son confrère Mme René Lopy appuyait le renvoi en estimant que leur client n'avait pas été convoqué, mais plutôt extrait. "Mme Bertrand Touly croyait qu'il allait au tribunal pour être entendu par le juge d'instruction", a lancé le conseil. Alors que son confrère Mme Moussa Félix Sow a laissé entendre qu'ils avaient besoin de mieux préparer leur défense.

"C'est une demande purement dilatoire", a contre-attaqué le substitut du procureur Cheikhna Hann. "Les avocats de la partie civile se sont constitués avant même l'arrestation de Bertrand Touly. (...) Ils ont tous la copie du procès-verbal et ils viennent chaque jour à la maison d'arrêt et de correction de Thiès", révélera-t-il. Et

de railler les conseils de Bertrand Touly : "Qu'ils ne viennent pas nous dire qu'ils veulent s'imprégner. Car même ma grand-mère qui est au fin fond du Fouta est au courant de cette affaire." S'inscrivant dans la logique du Parquet, l'avocat de Luc Nicolaï, Mme Mouhamadou Bamba Cissé, lancera à ses confrères : "Il faut dire que vous n'êtes pas prêts." Son collègue Mme Baboucar Cissé qui, dans un premier temps, a laissé entendre qu'il "préférait économiser ses salives" a fini par se lasser de la longueur des débats. "Ayons le courage de plaider cette affaire", martèlera-t-il. Aussi le tribunal les a-t-il suivis. Un renvoi évité de justesse et qui a arraché un sourire au public venu massivement soutenir le promoteur.

Ensuite, le juge a notifié les préventions aux prévenus. Tout ceci dans un wolof mêlé de français. Ne comprenant pas le wolof, Bertrand Touly a sollicité un interprète par l'intermédiaire de ses conseils. Une demande satisfaite par le tribunal. A la fin de l'identification des prévenus, les sept avocats des douaniers ont soulevé des exceptions. Ils ont demandé au tribunal de se déclarer incompetent, arguant que leurs clients sont des paramilitaires et de ce fait, doivent être jugés uniquement devant un tribunal militaire, surtout que les faits ont été commis dans l'exercice de leur fonction. D'autre part, Mme Omar Faty et ses confrères ont estimé que la procédure est nulle, puisque les douaniers n'ont pas été poursuivis sur la base d'un ordre de poursuite. Assez pour que les avocats de Luc Nicolaï estiment que leur client doit bénéficier du même sort.

"Vos arguments ne dépassent même pas la gare routière de Thiès"

Face à ces arguments, le substitut Cheikhna Hann a violemment réagi. Versant toujours dans l'ironie, il assénera : "Vos arguments ne tiennent pas la route. Ils n'ont pas quitté la gare routière". Ce qui n'a pas eu

l'heure de plaire aux avocats qui ont trouvé ces propos déplacés et lui ont demandé de les retirer. S'étant exécuté, le juge a toutefois maintenu sa position. Puisque, selon lui, il s'agit d'infractions de droit commun.

Alors que l'on croyait la bataille de procédure finie, les avocats de la partie civile ont enclenché une seconde manche. Considérant qu'il y a une connexion entre ce dossier et l'affaire Bertrand Touly, pendant devant le juge d'instruction, Mme Ciré Clédor Ly et ses confrères ont estimé que l'affaire doit passer en instruction et non en flagrants délits. "Les faits n'ont rien à voir avec le trafic de drogue, étant donné que ce sont seulement 50g de cocaïne qui ont été saisis par les douaniers, car les autres boulets étaient mélangés à de la farine", rétorquera le substitut Cheikhna Hann. Tout comme la défense, il a estimé que l'exception est irrecevable.

"J'ai des révélations à faire"

Le Parquet s'est également opposé à la constitution de l'agent judiciaire de l'Etat aux côtés des douaniers. Sur ce point, le juge a eu la même position que les conseils de Bertrand Touly. Ceux-ci ont jugé irrégulière cette constitution, alors que les avocats de Luc Nicolaï l'avaient approuvée. Dans cette bataille procédurale qui n'en finissait pas, Mme Baboucar Cissé, impatient, finira par lancer avec dépit : "Qu'on le veuille ou non, ils ont obtenu le renvoi. Ils ont amené notre brillant confrère Mme Ciré Clédor Ly qui a étalé toute sa connaissance en droit national, droit international et même de la Cour de La Haye. Mais moi je suis pressé d'aller au fond, car j'ai des révélations à faire."

En fin de compte, le procès a été renvoyé, puisque le juge s'est donné une semaine pour statuer sur toutes les exceptions soulevées. La suite du procès dépend de la décision qui sera rendue par le tribunal. Le fond sera-t-il abordé ? Réponse lundi prochain, 12 novembre. ■

APRÈS S'ÊTRE PLAINT DE SES CONDITIONS DE DÉTENTION

Béthio retourne à Rebeuss à bord d'un hélico

Le doyen des juges d'instruction de Thiès a entendu hier Cheikh Béthio Thioune sur les conditions de son transfèrement et de sa détention à la prison de Rebeuss. Après s'être plaint, Cheikh Béthio Thioune est retourné à ladite prison à bord d'un hélicoptère.

■ FATOU SY (Envoyée spéciale à Thiès)

Come annoncé en exclusivité par *EnQuête* dans son édition de vendredi dernier, Cheikh Béthio Thioune a été auditionné par le juge d'instruction de Thiès. Le guide des Thiantacounes a été assisté par deux de ses avocats, Mme Mouhamadou Bamba Cissé et Abdou Dialy Kane. Arrivé au tribunal de Thiès aux environs de 9h 15mn, à bord d'un véhicule sombre, le marabout est reparti à 10h 52mn. Il a été entendu sur ses conditions de détention et

de son transfèrement de la prison de Thiès à celle de Rebeuss.

Il ressort de ce face-à-face avec le juge que Cheikh Béthio Thioune, incarcéré dans le cadre du meurtre de ses disciples Bara Sow et Ababacar Diagne, est loin d'être heureux. Il s'est plaint auprès du juge Abdoulaye Hassane Thioune de ses conditions de détention à la prison de Rebeuss. Le Thiantacoune en chef a d'abord déploré la restriction de ses visites limitées à sa seule proche famille. Ensuite, il s'est plaint de son état de santé, en arguant que ses



conditions de détention l'ont aggravé. Selon son avocat Mme Mouhamadou Bamba Cissé, il a révélé au juge d'instruction de Thiès qu'il ne peut plus marcher normalement à cause des problèmes de goutte causés par la ventilation de sa cellule. S'agissant de son acheminement à Dakar, le marabout a fait savoir au juge qu'il a été transféré manu militari. Les agents pénitentiaires lui ont fait croire qu'ils le conduisaient à l'hôpital et non à Rebeuss. Ainsi, ses avocats ont à leur tour exprimé leurs craintes sur la santé de leur client.

Quid de la suite à donner à cette audition ? Des sources judiciaires nous informent que le

juge va certainement produire un rapport en direction de la hiérarchie. Une manière, d'après elles, de dégager ses responsabilités, d'autant que le transfèrement s'est fait à son insu. Quoi qu'il en soit, Cheikh Béthio Thioune, ramené à la prison de Thiès par des éléments de la Brigade d'intervention polyvalente dans la nuit du dimanche, est retourné hier à la prison de Rebeuss à bord d'un hélicoptère. D'autres sources renseignent que des dispositions avaient été prises pour que le détenu passe la nuit à Thiès, au besoin. Mais l'audition ayant fini tôt, le guide a retrouvé sa cellule de Rebeuss.

D'abord incarcéré à la prison de Thiès depuis le 26 avril dernier, Cheikh Béthio Thioune a été transféré à Rebeuss le 15 octobre. Ses avocats ont crié au scandale et fustigé cette décision prise à l'insu du procureur et du juge d'instruction du tribunal régional de Thiès. Mais l'administration pénitentiaire l'a justifié en invoquant des raisons sécuritaires. Cheikh Béthio Thioune est inculpé, en compagnie de 21 de ses disciples, pour meurtre, complicité de meurtre, inhumation de cadavres sans autorisation et détention d'armes et association de malfaiteurs. ■

MÉDIAS - UN NOUVEAU QUOTIDIEN SPORTIF SUR LE MARCHÉ

Tout le Sport vise l'originalité

■ ADAMA COLY

La presse sportive sénégalaise s'enrichit d'un nouveau titre avec le lancement du journal *Tout le Sport* (TLS) par So Sport, une Société à responsabilité limitée (Sarl). "C'est un quotidien d'investigation, d'exclusivité et qui traite de tout ce qui tourne autour du sport, même le social", a décliné son Directeur de la publication, Ndiassé

Sambe (*photo*). "On ne peut pas réinventer le journalisme sportif, on veut juste marquer notre différence dans le traitement des faits et événements sportifs, c'est-à-dire faire un traitement spécial d'une information qui semble banale pour en ressortir l'essence".

"Tout le Sport" arrive dans un paysage médiatique déjà riche de deux quotidiens sportifs. Mais notre confrère ne manque pas d'ambitions et entend bien faire son



trou. "On veut en faire le meilleur journal sportif. Si c'est pour faire comme les autres, ce n'est pas la peine de créer ce journal", a-t-il dit.

Toutefois, ce nouveau quotidien sportif

va réserver une large diffusion au football. "C'est dans l'ordre normal des choses. Le foot aura une part belle, mais on va traiter l'information qui intéresse les Sénégalais : l'équipe nationale de foot, la

lutte...", précise Ndiassé Sambe.

Depuis hier lundi donc, les kiosques à journaux ont eu un décor plus riche. Au milieu des quotidiens habituels, TLS, tiré à 10 mille exemplaires pour son premier numéro, se distingue bien avec sa couleur spéciale dominée par le vert olive à sa principale "Une" qui a privilégié le foot. L'autre "Une" située au verso du tabloid est dominée par le rouge avec un peu de vert et la lutte comme principale info. "On veut se démarquer des autres journaux, être plus original. On ne veut pas surcharger la 'Une'. C'est pour cela qu'on a choisi de faire ainsi", a expliqué Ndiassé qui avait invité les journalistes à un point de presse dans ses locaux, sis à Ouest-Foire. *EnQuête* dont il a été le chef du desk Sport pendant plusieurs mois lui souhaite bonne chance et plein de succès dans cette aventure. ■

À COEUR OUVERT AVEC... YORO NDIAYE (AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE)

"Il faut discipliner la composition du mbalax"

Dans le salon de sa villa à Nord Foire, simplement décoré, l'auteur-compositeur-interprète Yoro Ndiaye serre bien sa guitare entre ses mains et accepte le jeu de questions-réponses que lui propose *EnQuête*. L'occasion pour lui de revenir sur ses débuts en musique, l'opposition de son père à une carrière dans ce milieu, avec des appréciations sur le "mbalax" qu'il juge exportable sous certaines conditions. Sans oublier une fenêtre sur un prochain album dont la sortie est prévue en décembre.



■ PAR BIGUÉ BOB

Parlez-nous un peu plus de vous

Je suis un Baol-Baol né à Mbacké en 1974. J'ai commencé à faire de la musique en bas âge. A sept ans déjà, je commençais à chanter dans les troupes de théâtre de ma ville natale. Et c'était pareil avec les troupes théâtrales de mon école aussi. J'ai continué ainsi jusqu'au lycée. Je profitais des opportunités avec les troupes théâtrales pour faire sentir ma voix. C'est au lycée que j'ai pris conscience de mes véritables atouts et j'ai pris la décision de devenir musicien.

J'ai alors intégré l'orchestre régional de Diourbel pendant 2 ans. Par la suite, j'ai arrêté mes études alors que j'étais en classe de première pour retourner à Mbacké y entamer une carrière solo. J'y jouais de la guitare et j'animaient différentes manifestations dont les cérémonies d'ouverture des foyers socio-éducatifs des écoles. A un stade, j'ai pensé n'avoir plus rien à prouver à Mbacké où il n'existe aucune infrastructure pouvant me permettre de progresser dans le métier. Alors, je suis venu à Dakar m'installer.

Cet exode rural était-il facile au début ?

C'était difficile. Il est vrai que j'ai des parents à Dakar mais vu que je faisais de la musique, je ne pouvais aller m'installer chez eux au risque de les mettre mal à l'aise. J'ai squatté chez des amis pendant un moment. J'ai été marchand ambulant, puis j'ai décroché un boulot au Club Med (NDLR : actuel Hôtel des Almadies). C'est à cette période que j'ai commencé à être stable sur le plan financier. Je jouais en même temps dans le bar.

On a l'impression que votre famille n'acceptait pas votre statut de musicien. Qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est vrai, mon père n'était pas d'accord au début même s'il respectait mon choix. Avant moi, personne n'a fait de la musique dans ma famille. J'étais le premier à faire rentrer une guitare au sein de notre famille. Jusqu'au moment où je vous parle (NDLR : l'entretien a eu lieu vendredi 2 novembre), le souhait de mon père est que je fasse autre chose que de la musique. Mais il sait bien que tel est mon destin. Je n'ai pas choisi de faire de la musique. Ça m'est venu comme ça. Je n'ai reçu aucune influence au sein de ma famille. Mon père respecte mon choix. Depuis que je suis un peu connu, je ne joue pas à Mbacké. Cela risque de faire du bruit et de déplaire à mon géniteur.

Vous êtes issu d'une famille maraboutique ?

Non pas maraboutique. Mais une famille "talibé". Moi, je suis né dans le mouridisme et mon père est connu comme étant un fervent talibé. Il ne veut pas voir le nom de son fils associé à certaines choses. Il y a des concerts qui sont organisés à Mbacké. Mais moi natif de cette ville et connaissant ses réalités, je ne dois ni ne peux faire comme eux.

"Baari saxaya" et "xarit" vous ont propulsé aux devants de la scène musicale. Vous attendiez-vous à un tel succès ?

Non, pas du tout. D'autant plus que c'était une autoproduction. Rares sont les autoproductions qui ont un tel succès. Quelqu'un qui n'a jamais sorti de productions, s'il le fait une première fois et connaît un gros succès, c'est généralement parce qu'il est accompagné par un grand label. Ce qui n'est pas mon cas. Je me suis débrouillé seul. Je voyais la Main de Dieu dans tout cela.

Le mbalax marche bien au Sénégal. Pourquoi avez-vous choisi de faire de la variété ?

Il y a des gens qui font du mbalax et qui le font très bien. Je ne vais pas m'aventurer à verser dans une critique négative. A ce moment-là, il y avait Youssou Ndour qui marchait très fort, tout comme Alioune Mbaye Nder, Fallou Dieng, etc. Étant jeune, j'ai reçu d'autres influences. Je n'écoutes pas que le mba-

lax. J'avais comme idole Seal et Lokua Kanza. Ce dernier m'a vraiment poussé à faire de l'acoustique. A cette période, il y avait aussi l'album acoustique de Baaba Maal. Ce sont ces gens qui m'ont influencé. Je ne voulais pas faire comme tout le monde. Je voulais me démarquer des autres et sortir du lot.

Comment avez-vous découvert Seal et Lokua Kanza vu l'environnement dans lequel vous avez grandi et que vous avez tantôt dépeint ?

En fréquentant l'école et à travers des amis. Chez mes copains, on écoutait de la musique. Là, petit à petit j'ai commencé à m'attacher. J'avais la musique en moi et faisais des recherches sur tout ce qui m'accrochait. Cela m'a beaucoup plu.

Pensez-vous que le mbalax puisse être vendu ailleurs qu'au Sénégal ?

Oui, car le mbalax est une musique comme tout autre. Cependant, il faut respecter les normes internationales pour pouvoir l'exporter. Si certains Sénégalais aiment la musique américaine sans comprendre le sens des mots, c'est parce que les normes et arrangements ont été respectés. Si le mbalax est arrangé d'une manière universelle, il peut être vendu. Donc, il faut un peu plus de discipline dans les compositions. Il ne faut pas faire du mbalax "une musique de feeling". Il faut qu'on respecte les normes. Je crois que si tel est le cas, cela peut passer.

A part l'acoustique, quel autre genre musical vous attire ?

Je suis touche à tout. L'acoustique est une couleur musicale mais pas une musique en tant que telle. On a tendance à faire l'amalgame au Sénégal. On peut faire du mbalax en acoustique. Idem pour le blues et le reggae. Moi je fais du mbalax. Le titre "xarit", c'est du mbalax tout comme "arwatam". Par contre, je ne crée pas dans le mbalax. Je crée dans d'autres univers que j'amène vers le mbalax. Je peux créer une musique qui est à la base du "dance hall" que j'amène vers le mbalax.

On ne vous entend plus depuis la sortie de "arwatam" ?

"Arwatam" est un single qui doit faire partie de mon prochain album. Je l'ai sorti juste pour annoncer la couleur. Là, je l'ai

presque terminée, cette nouvelle production. Je suis en train de mixer les sons. L'album va sortir d'ici décembre incha Allah.

Il va être composé de combien de titres ?

On a fait une vingtaine de titres. Cela ne signifie pas qu'ils figureront tous dans l'opus. On va tous les soumettre en commission d'écoute et les plus aptes pour le marché local vont être sortis. Nous, on vise le marché international pour le reste. Il y a des fans qui sont impatients de me voir sortir une production. On se presse pour eux, mais il faut plus de temps pour cela avec les réglages de la distribution et autres.

Quel est le titre de ce deuxième album et y aura-t-il des featurings ?

Le titre c'est "Laamiso" et il est prévu des featurings dedans. Mais je ne pourrais avancer de noms tant que les concernés n'ont pas posé leurs voix. Sachez juste qu'il y a de grands artistes qui doivent y prendre part. Il y a Tony Black Man qui a déjà posé sa voix. On a invité plein d'instrumentistes aussi. Jean Philippe Rykiel a joué deux sons en plus du batteur de Xalam 2 Abou Lô, Lamine Faye, Oumar Sow et Mao Otayeck.

Lors de la présidentielle organisée au Sénégal en février et mars derniers, vous aviez sorti un single intitulé "mister politicien".

Comment appréciez-vous la gestion actuelle du pays ?

Je fais comme tout le monde. On attend. Ce gouvernement-là n'a pas encore fait grand-chose. On n'a pas senti un grand changement. Mais six mois, c'est encore tôt pour se prononcer. Les populations attendent beaucoup des gouvernements. Il y a plein d'inquiétudes. Les prix des denrées de première nécessité continuent à augmenter. On espère voir des progrès à ce niveau, des emplois créés pour les jeunes, et que la culture se développe. Le Sénégal compte plein d'artistes pétris de talents, mais c'est difficile.

Un nouveau ministre de la Culture vient d'être nommé, qu'attendez-vous de lui ?

Ce monsieur-là, je ne le connais pas. Espérons qu'il apportera des changements dans le secteur. ■

Pour 1^e annonce payée dans un quotidien, votre publicité apparaît en couleur dans les 4 autres quotidiens ! c'est ça l'esprit **press business team** avec les journaux **ENQUÊTE**, **L'AS**, **LE PAYS** et **DIRECT**.

Votre Annonce est vue par des centaines de milliers de lecteurs par jour !

press business team

pages jaunes®
Sénégal

en Partenariat avec

ENQUÊTE

4 parutions quotidiennes dans 4 journaux pour le prix d'1^e annonce
Une visibilité maximale pour vous les annonceurs, avec un prix défiant toute concurrence. Vos futurs clients vous cherchent, nous vous aidons à les trouver !

Multi Visibilité
Mini Prix

Pour annoncer
appelez au : **33 842 24 22 / 33 822 33 77**
Email: siege@lespagesjaunes.sn

 **77 091 03 02 - 77 091 03 04 - 77 091 03 05 - 77 091 03 08 - 77 091 08 16**
77 684 07 26 - 77 782 01 86 - 77 684 08 72 - 77 782 04 33

ENTRALU
Entreprise de travaux en Aluminium

Menuiserie Alu - Vitrerie - Volet Roulant - Façade mur rideau Rampe d'escalier Garde corps

Km 4,5 Zone Industrielle dakar
Tél : 33 832 90 98
Email : entralu@hotmail.fr

**BIO 24**
13 bis Rue Saint Michel Dakar
Tél : 33 889 51 51
Email : bioxxiv@orange.sn

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale

PROP PLUS
Branchisserie Express
Tenues Européennes & Traditionnelles
NETTOYAGE PROFESSIONNEL - PHYTOSANITAIRE

NETTOYAGE:
Bureaux, Résidences, Moquettes
Voitures, Tapis, Fauteuils, Rideaux, Couvertures
LUSTRAGE:
Ponçage Marbre, Desinsectisation,
Dératification

Route de l'Aéroport Yoff Tel: 33 820 71 44
Email: propplus@hotmail.fr

**vodaentreprise**



Panneaux de Particules
Pvc Armé - Acier Inox
Cuisines équipées

146 Ouest Foire VDN Tel: 33 820 55 44
Email: voda1816@yahoo.fr

Informatique - Bureautique & Consommables Multimédia

**UMOU**
INFORMATIQUE Sénégal

....Ask more

Avenue Blaise Diagne x Rue 29 Medina
Tel: 33 889 88 14
Email: commercial@oumouinformatique.com

AD COUTURE

Chez Amidou 

Couturier - Styliste

Rue Dial Diop x Ambroise Mendy
Tél : 33 822 55 82

 
OPTIQUE PONTY
OPTICIENS LUNETTIERS

24 Avenue Georges Pompidou Dakar
Tél: 33 821 04 23
Email: optiqueponty@yahoo.fr

**ELOF sarl**

Electricité - Bâtiment - Industrie
Peinture - Plomberie - Quincaillerie

Rue 22 X 15 Medina Dakar
Tél : 33 822 18 48
Email: elof@orange.sn

OBBO

MOBILIER DE BUREAU ET DE COLLECTIVITE - SALONS
SOLUTIONS DE STOCKAGE - LUMINAIRES - STORES
PLAFOND TENDUS BARRISOL - TABLES DE BILLARD



106 Rue Moussé Diop Dakar
Tel: 33 889 81 00
Email: obbo@orange.sn

Traitement et distribution de l'eau



BA EAU BAB

Sicap Amitié II face Ecole Nationale de Police
Tel: 33 869 20 20
Email: baaebab@orange.sn

**S.P.S SECURITE**

GARDIENNAGE DE SITES INDUSTRIELS
SECURISATION DE D'EVÉNEMENTS SPORTIFS
GARDIENNAGE CONSERVATOIRE
RONDE JOUR & NUIT

Hann Marinas Dakar
Tel: 33 832 84 78
Email: spssecurite@orange.sn


Commissionnaire en Douane
Transit Transport



CCTDS Rue Paul Holle x Lamine Gueye
Tel: 33 821 00 93
Email: transadams@yahoo.fr

**ALPHA & OMEGA**

Stores
Menuiserie Aluminium

Route de Dalifort côté Hotel Hacienda
Tél : 33 832 22 99
Email : ecomav@orange.sn


Solutions d'Energie

MATERIEL DE POSTE MT/BT & HT/MT
POSTE PREFABRIQUE
MATERIEL DE RÉSEAU AERIEN
ET SOUTERRAIN
TRANSFORMATEUR DE DISTRIBUTION

Km 11 Route de Rufisque
Tel: 33 879 12 11
Email: sirmel@sirmel.sn


VAL OPTIQUE

LUNETTERIE MEDICALE

Mermoz 2e porte Imm. B 7537
Tel: 33 864 48 30
Email: valoptique@yahoo.fr

AUDIT DES MARCHÉS PUBLICS 2011

250 millions pour traquer 110 autorités contractantes

La revue indépendante de la conformité de la passation des marchés des autorités contractantes au titre de la gestion 2011 de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) devrait concerner 110 entités. Et 4 cabinets ont été sélectionnés pour un montant de 250 millions de francs Cfa.



Saërl Niang (ARMP)

■ BIGUÉ BOB

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a publié la liste provisoire des cabinets choisis à l'issue d'une sélection aux fins d'auditer les procédures de passation de marchés exécutées en 2011. L'ARMP veut ainsi savoir si les passations de marchés publics effectuées à ladite année sont conformes aux règlements. Une enve-

loppe de 251 467 624 francs Cfa est globalement dégagée.

Ainsi, le marché le moins cher va au cabinet KPMG qui gagne le lot 1 pour 51 764 424 Cfa TTC. Le groupe GMS/SSP est chargé de la revue indépendante de la conformité de la passation des marchés des autorités contractantes au titre de la gestion 2011 du lot 2. Son offre est de 64 534 200 francs Cfa TTC. La même mission, concernant par ail-

leurs le lot 3, est assignée à Business system consulting (BSC). L'ARMP paie 68 912 000 francs Cfa TTC pour cet audit du groupe 3. Le groupe 4 va être audité par le groupement BEMF for Africa/GTI moyennant 66 257 000 francs Cfa TTC.

Tous les cabinets désignés doivent effectuer leurs missions en 2 mois et demi.

Il faut souligner qu'une quinzaine de cabinets avaient manifesté leur intérêt pour l'audit 2011 de l'ARMP. Ceux-ci ont, selon la réglementation, un délai allant de 5 à 15 jours francs (donc ouvrables), à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire, pour saisir le Comité de règlement des différends (CRD) pour contester les choix de l'ARMP. Seulement, cela constituerait une situation inédite car l'ARMP serait appelée à trancher un litige dans lequel elle serait partie prenante.

Mais en tout état de cause, selon des sources au sein de l'organe de régulation des marchés publics, les audits de l'année 2011 devraient concerter plus de 110 autorités

contractantes contre 90 pour la revue annuelle de passation des marchés de l'exercice 2010. D'après les mêmes sources, ce sont les mêmes principes de sélection qui seront reconduits, "avec quelques améliorations". C'est-à-dire un audit des procédures de passation de marchés doublé d'un audit physique pour vérifier si les sommes dépensées correspondent aux travaux réalisés. Nos sources font aussi savoir qu'il sera procédé à "un suivi" de certaines autorités contractantes qui ont fait l'objet d'audit entre 2008 et 2010 "pour voir l'évolution du respect du Code des marchés" par elles.

Ainsi, toutes les autorités contractantes qui gèrent des budgets supérieurs à 10 milliards de francs Cfa feront l'objet d'un audit. 50% des budgets compris entre 5 et 10 milliards de francs Cfa seront passés au crible par les cabinets choisis. Idem pour 25% des autorités contractantes dont les budgets sont compris entre 1 et 5 milliards de francs Cfa, et 10% de celles dont les budgets sont inférieurs à 1 milliard de francs Cfa.

S'agissant des collectivités locales, toutes celles qui ont un budget d'investissement supérieur à 500 millions de francs Cfa n'échapperont pas aux limiers choisis par l'ARMP. Celles dont les budgets d'investissement s'établissent entre 200 et 500 millions de francs Cfa seront auditées à 50%, à 25% pour les collectivités locales dont les budgets sont compris entre 200 et 50 millions, et 10% pour ceux inférieurs à 50 millions. Les marchés par entente directe (gré à gré) seront aussi audités à hauteur de 75%. ■

**PROGRAMME SANTÉ USAID
SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PSSC)
70% de la population sénégalaise concernée**

Le Programme santé USAID santé communautaire (PSSC) qui s'étend sur 6 ans (2011-2016) a l'ambition d'élever le niveau de connaissance des populations en accentuant les efforts pour un changement de comportements. Pour l'an II, le programme va couvrir 9 087 014 habitants, soit un pourcentage de 70,60 de la population sénégalaise. Les enfants de 0 à 5 ans seront 1 771 968 ; ceux en âge d'être scolarisés : 2 544 364 ; les femmes enceintes : 354 394 et celles en âge de procréer : 2 094 013. Et il va concerner les 14 régions du Sénégal et sera suivi dans 71 districts sanitaires sur les 74 que compte le pays.

"L'enjeu est de faire de telle sorte que les populations fassent des pratiques qui soient mieux à même pour une promotion de leur santé. L'importance de cet atelier est d'impliquer et de rendre les autorités administratives et politiques beaucoup plus impliquées dans le programme qui consiste à améliorer et de manière générale la santé de la population, et plus particulièrement des zones rurales", a affirmé mercredi dernier Cheikh Mouhamed Tidiane Pouye, chargé de programme de santé communautaire pour la région de Dakar de Plan international. C'était lors d'un atelier de planification avec les autorités administratives et politiques.

Les objectifs pour cette deuxième année du programme sont d'assurer la mise en fonction de toutes les cases et tous les sites de santé sur le plan national, de rendre disponible un paquet élargi de services dans toutes les cases de santé et sites d'intervention communautaire, et d'assurer une participation effective des OCB et ONG locales dans la gestion des activités et sites communautaires entre autres. ■

CHEIKH THIAM



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'UEMOA accorde 4,4 milliards au Sénégal

■ HABIBATOU WAGNE (STAGIAIRE)

Le Sénégal et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont signé hier deux conventions d'un montant cumulé de 4,404 milliards de francs Cfa. La première est de 3,781 milliards de francs Cfa et la seconde de 450 millions de francs Cfa. Ces deux conventions, paraphées par le ministre sénégalais de l'Economie et des Finances, Amadou Kane et le président de la Commission de l'UEMOA Cheikh Hajibou Soumaré (**photo**), rentrent dans le cadre de l'exécution du Programme économique régional (PER) de lutte contre la pauvreté, mené par l'organisation communautaire.

"La première convention, d'un montant de 3 milliards 781 millions 890 mille francs Cfa, est relative au financement d'études et de travaux pour la réalisation d'aménagement de mille hectares de périmètre agro-sylvopastoraux et halieutique au Sénégal", a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances. Il a ajouté que celle-ci

vise le rétablissement du potentiel productif des bas-fonds. Il s'inscrit dans la stratégie d'adaptation aux changements climatiques appuyée par l'UEMOA et dans la stratégie de renforcement de la sécurité alimentaire. Il couvrira les régions de Kolda, Tambacounda, Kédougou, Sédhiou, Kaffrine, Kaolack, Louga, Saint-Louis, Podor, Matam, Thiès et Dakar. A ce sujet, le président de la Commission de l'UEMOA a soutenu que "la réalisation de la sécurité alimentaire reste un grand défi pour l'UEMOA". En effet, d'après l'ancien Premier ministre de Wade, "l'un des objectifs majeurs de la politique agricole de l'Union est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population."

La seconde convention, d'un montant d'environ 623 millions de francs Cfa pour la phase de démarrage, est relative au financement d'un observatoire du littoral de l'Afrique de l'Ouest. Cette initiative qui a une durée opérationnelle de 24 mois, vise à développer un instrument de coopération régional

pour prévenir les risques côtiers, sous la forme d'un pôle partagé de capacités de connaissances et de savoir-faire. De ce fait, elle permettra aux États de l'Afrique de l'Ouest de faire face aux enjeux futurs du développement des zones côtières et leur préservation dans un contexte marqué par le changement climatique global et l'accroissement des enjeux sociaux et économiques côtiers. Cet observatoire sera confié au Centre de suivi écologique du Sénégal et au ministère sénégalais de l'Environnement et du Développement durable, a expliqué M. Soumaré. ■

SALON DE L'HABITAT ET DE L'INVESTISSEMENT Des promoteurs sénégalais à la découverte des Etats-Unis

Du 8 au 18 novembre 2012, les villes de New-York, Cincinnati, Atlanta et Washington vont accueillir les promoteurs sénégalais, à travers un salon de l'habitat et de l'investissement. Cet événement, organisé par la Fédération nationale des acteurs de la banlieue (FENAB), vise à permettre aux Sénégalais vivant aux États-Unis d'avoir des toits au Sénégal et à moindre coût.

"Nous voulons répondre aux attentes

des Sénégalais vivant aux États-Unis pour qu'ils puissent bénéficier des logements au Sénégal", a déclaré Mamadou Guèye, président de la FENAB. Les organisateurs, en partenariat avec Rassoul Construction, competent également lutter contre les inondations. Et pour ce faire, M. Guèye pense qu'il existe d'autres manières de lutter contre les eaux de pluies. "Il ne suffit pas seulement de délocaliser les habitants et d'enlever l'eau, mais il faut mettre en place des techniques nou-

velles, créer des infrastructures adaptées à ces zones inondables", explique-t-il.

Pour le Directeur de l'habitat et des Sénégalais de l'extérieur, Abdoulaye Dramé, ce salon est une occasion de permettre aux participants de rencontrer des Américains évoluant dans le secteur de l'habitat. Ce salon ne sera pas seulement réservé au domaine de la construction car, en marge de cet événement, les initiateurs comptent organiser une tournée humanitaire. Selon Abdoul Boly Kane, la FENAB souhaite organiser ce salon tous les ans. Des compagnies d'assurances seront également de la partie afin de permettre aux compatriotes de se sentir en toute sécurité. ■

AMADOU THIAM

MOTS FLÉCHÉS • N°380 (FORCE 3)

TRAITIVES DETROUVER	EGREC	BIENGARD	PONCTUELLE	PIEMENT	COURAS
CONTUS- SEURS	APPER	GRAND FUMEUR	DANS UN CHEQUE	ÉLÉMENT DE JEU	
				LE MÊME	
FILTRE(S)				OUATION DÉBOUT	
ENSEIGNE RESTREINT			TRIANGLE OUTRAPPÉ		
			DONT ON EST SURN		
CARACTÈ- RES	ENAGE DE SE MARIER				INDUSTRIE DE LA MAILLE
ORIGINE- LÉXIE	DIFFUS			SCÈNE DE SCOUT	
			GRACE POUR JOCKA	CONVERS FRAGNORE	
		VEILLE ROMAINE		REFORMÉ	
		ASSASSINÉES		PLUIE EN GRANDE	
QUANTITÉ			UNITÉ DE L'ANNÉE ROMAINE		TROUBLÉ
SERVICES SÉCURIS	ARMÉ BLANCHE		PARTIE D'UN PISTOLET	ORPANE CAME	
	FLOTTE SYRIQUE			BOURDONN	
IL FAUT LE TOU				ETRANGE ARIDE	
NEUTRE				L'ÂME DU POÈTE	
			COUCOU	POSSESSIF	
			CONTRE- TEUR	DOUCE	
UNIEL IMPLOUE	FIN DES COURS		EXCITER		
	LA EU CHAU		EMOYER SÉPARAUX		
		DÉSIGNÉE		FROMAGE BLANC	
		AMMUS ÉVOQUÉS		GUINE POLIS	
DOSES D'UN CEL			TRIVIALE		PROTE- TEURS DE CHAMBRES
POSSÉDÉS			SACRÉ	TOMUS	
				PANNEAU D'ÉTOFFE	
		PROVOCÉE SUR UN SINGE			LES CHAPERONS S'Y FONT HARAS
		TRÈS MÔRE			
VEHICUL HIPPOMOR			VÉHICULE DE L'ÉTERNITÉ		
CUSTOS			LA SIGNE DU CHABIT		
			ENSEMBLE DES PLASTICS		
			LETTRES ROUTIÈRES		
PROGA- LEMENT				CHÂTEAU- LA-TONTE	
CHEVILLE					
			VOLUPTEUX		

Solutions

MOTS FLÉCHÉS • N°359 (FORCE 2)

M	K	A	O	M	P
HUMILTER	ACNE	REQUIN	MARTEAU	ENG	
LIDO	LASSEES	SUIT	ALI	REG	
UTE	BRUTE	KSI	CAFES	RE	
ILL	ETONNEE	ADO	ASTICOT	NI	
OP	ICIDI	AS	BUT	GR	
LAMINER	ISARDS	TIERRAS	ANCRÈS	EG	
SIGO	MÈRE	YENS	INSOLENT	GA	
CANAPE	ETRES	AEROGARE	REOU	NG	
BAC	DRUS	SUD	OTE	RE	
TARIE	TANT	OTE	ISSUE	GI	
LIE	EDENS	PARTISAN	AVE	Z	
PREAUX	INFUSE CIA	APPUTS	ISERE	AT	
GIS	DESERT	ETA	MAN	TA	
TAULE	EMENT EU	PRE	DEESSSES	LT	
PELEES	USUEL C	DEESSES	U	IL	
STRESSEES	ERTIGE	CEPE	DION	LI	
NES	SES	AU	ACRE	AL	

MOTS MELÉS • 312

Variété de chanterelle

PIZZARO

MOTS FLÉCHÉS • N°379 (FORCE 3)

R	N	A	S	E	G
REQUIN	MARTEAU	SUIT	ALI	ENG	RE
SUIT	ALI	FIN	CAFES	REG	NI
KSI	CAFES	ADO	ASTICOT	RE	GR
ADO	ASTICOT	AS	BUT	GR	EG
BUT	ANCRÈS	TIERRAS	INSOLENT	EG	GA
TIERRAS	OC	YENS	REOU	AT	TA
YENS	INSOLENT	AEROGARE	REOU	LT	LT
AEROGARE	REOU	SUD	OTE	ISSUE	IL
SUD	OTE	OTE	ISSUE	AVE	LI
OTE	ISSUE	PARTISAN	AVE	DEESSSES	U
PARTISAN	AVE	APPUTS	ISERE	CEPE	DION
APPUTS	ISERE	ETA	MAN	AU	ACRE
ETA	MAN	PRE	DEESSSES	PRE	DEESSSES
PRE	DEESSSES	DEESSES	U	DEESSES	U
DEESSES	U	CEPE	DION	CEPE	DION
CEPE	DION	AU	ACRE	IDEAL	IDEAL
AU	ACRE	TERASSE	RIE	TERASSE	RIE
TERASSE	RIE	ASSAUT	USAGES	ASSAUT	USAGES

SUDOKU N°318

9	7	4	5	1	3	6	8	2
5	3	6	7	2	8	1	4	9
1	2	8	9	4	6	3	5	7
3	1	5	6	9	7	4	2	8
7	8	2	1	3	4	5	9	6
6	4	9	8	5	2	7	3	1
4	6	3	2	8	1	9	7	5
2	9	1	4	7	5	8	6	3
8	5	7	3	6	9	2	1	4

Horoscope**Bélier**

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez le sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée. Votre forme a tout à y gagner. Vous saurez profiter de l'instant présent.

Taureau

Faites attention à certains indices dans une entreprise relativement hardie. Les difficultés qui pourraient contrarier le dénouement heureux de cette affaire nécessite de vous un moral excellent. Abstenez-vous de faire certains commentaires désobligeants.

Gémeaux

Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques, votre vie vous semblerait infinité plus radieuse. La réussite est proche.

Cancer

Une belle aventure dans les affaires pourrait se décider brusquement surtout si vous savez surveiller la bonne direction. Un nouveau départ dans votre vie est-il vraiment souhaitable ? L'avenir proche nous dira si votre prudence mesurée vous donne raison.

Lion

Des nouvelles intéressantes vous obligent à réfléchir sérieusement à la question posée. Votre opinion sur ce sujet délicat pourrait choquer. Pensez à modérer vos affirmations pour éviter tout conflit. Votre talent d'orateur vous fera parvenir à une conclusion très heureuse.

Vierge

Vous avez besoin de nouvelles énergies pour être au mieux de votre forme. Vous aurez des idées nouvelles. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous mener dans une nouvelle aventure ou à un endroit que vous n'avez jamais vu avant. Vous êtes en pleine forme allez faire de nouvelles découvertes.

Verseau

Une personne parmi vos connaissances cherche à savoir comment vous pourriez réagir dans certaines circonstances. Vous évitez sa curiosité car une chance inattendue se présente pour vous éviter une confrontation. Votre attitude digne vous permet de déjouer le complot.

Poissons

Ne vous entêtez pas obstinément dans une affaire compliquée. La persévérance est une qualité, certes, mais il faut aussi, de temps à autre, lâcher du lest pour parvenir à ses fins. Le principal est de conserver l'espoir et forcément un jour on est récompensé de sa patience.

MOT MÉLÉ EXPRESS N°11

BUCHER	IVRE	G E N G A T S
CAKE	JAZZ	R D Z Z A J F
DEVINE	REUSSI	A N A S I A F
EXHIBE	SCANDE	G A K E M B O
FAISAN	STAGNE	I C R E U T U
FAMEUX	SUCRER	F S U C R E R
FIXAGE	TUER	E X H I B E B
FOURBU	DEVINE	D E V I N E U
GRACIE	R R E U S S I	R R E U S S I
	EGAXI	E E G A X I F
ABSIDÉ	DEPUIS	
AMEN	GLACIS	
ASTATE	HAUSSE	
BAVURE	HUIS	
BONDEE	LAMBIN	
CHACAL	OUED	
COURSE	STERER	
CRIEUR		
CURE		

PROCÈS CONTRE L'ANCIEN PRÉSIDENT

Il est impérieux que Abdoulaye Wade soit traduit devant la Haute Cour de Justice

"(..) Je hais tous les hommes. Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants. Et les autres pour être aux méchants complaisants." Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière

A la suite de nos compatriotes, Mody Niang, inspecteur de l'enseignement, du Secrétaire général du Rassemblement National Démocratique, Dr. Dialo Diop et votre serviteur, c'est le député Moustapha Diakhaté, président du groupe parlementaire "Book Yaakaar" qui, lors du vote de la loi rectificative de finances "a exigé que des poursuites judiciaires soient engagées contre l'ancien président de la République, Abdoulaye Wade". (cf. l'As quotidien du 23/10/2012). Outré par les décrets d'avance signés par ce dernier, il n'a pas mis de gangs pour dire : "Wade un vandale financier qui agi sans vergogne". (l'As quotidien 25 à 28/10/2012). Tout en saluant cette réaction juste et patriotique de ce rare compatriote au pouvoir qui a claqué, en son temps, la porte à Wade et à Karim, nous lui disons : "c'est bien, mais il faut mieux faire en passant aux actes".

"Au nom de quoi Macky décrète-il l'immunité pour Wade ?"

Récemment, nous nous demandions, pourquoi l'Assemblée Nationale ne devrait-elle pas faire jouer à la Haute Cour de justice, son rôle ? Mais somme toute, le président du groupe parlementaire dépasse le président de la République par rapport à la poursuites des délinquants. Faisant dans les mêmes pratiques politiques que son ex-mentor, il s'est fait interviewer par une chaîne de télévision française, pour "décréter l'immunité" en faveur de Wade. On peut se demander au nom de quoi il se donne ce droit ? Parce que Wade l'avait "fait" pour Diouf. Non, la constitution ne lui confère pas une telle prérogative. Au contraire, elle dispose plutôt que le président peut être poursuivi pour "haute trahison": Or, pensons que les cas de haute trahison à retenir contre Wade sont innombrables et faciles à établir, si on se réfère à son serment. Dans ce cas d'espace, Mody Niang a fait un travail considérable dans ce domaine : "Si j'avais suivi la loi, certains d'entre vous, iraient en prison". Propos tenus par A. Wade, selon Mody Niang, lors de l'Assemblée générale de l'Association nationale des présidents de conseils ruraux, le 9 janvier 2009, au cours de laquelle il fustigeait la vente illégale de terre par certains d'entre eux. (cf. presse de ce jour).

Les Sénégalais se souviennent de "l'Affaire Sécura", du nom de ce haut fonctionnaire du Fmi à qui Wade avait offert une mallette bourrée de devises. Que dire de la catastrophe du "Joola" ? Près de 2000 hommes et femmes, essentiellement des jeunes à la fleur de l'âge, y ont perdu la vie. A ce propos, le Dr. Dialo Diop, souligne relativement au traitement de cette affaire : "(...) les crimes de sang impunis auraient dû avoir la primauté sur les crimes économiques et financiers, dans la mesure où

les biens matériels sont interchangeables, tandis qu'une vie humaine détruite est par définition irremplaçable".

Mais la forfaiture qui dépasse l'entendement et rapporté par le quotidien Libération du 16/10/2012, c'est la grâce accordée, le 02 avril 2012 (décret 2012-417 du 02 avril 2012), à l'ancienne garde du corps de Mme Declerk, ex-première Dame d'Afrique du Sud, condamnée à 10 ans de travaux forcés, pour trafic international de drogue. On peut épiloguer de long en large sur cet acte qui entre dans les prérogatives du Président de la République, mais n'en constitue pas moins un abus de pouvoir, caractéristique d'une haute trahison. D'autant que, le décret a été signé frauduleusement, le jour même, de la passation de pouvoir entre lui et Macky Sall.

Tout ceci fait qu'il y a lieu de se poser des questions, lorsque l'on sait que notre sous-région est devenue la planque tournante des trafiquants de drogue. Y-a-t-il un lien à faire entre ce scandale et le nombre élevé de passeports diplomatiques en circulation, et les déplacements frénétiques, incessants, en jet privé, de ce ministre "Prince de la République" ? En tout cas, l'affaire des boulettes de drogue du "Lamantin Beach" de la petite côte n'est que de la gnognotte, à côté de cette ténébreuse affaire.

"Droits de l'homme à deux vitesses"

Mais ce qui est bizarre dans tout ça, concernant précisément ce scandale, c'est l'omerta que l'on a constatée chez certaines personnalités "leaders d'opinion" et autres ONG prompts à ruer dans les brancards à la moindre alerte, pour parler de "droit de l'homme". "Droit de l'homme à 2 vitesses ?" Alors, exiger le jugement d'Abdoulaye Wade et de ses ministres ne relève pas des cartons des droits de l'homme ? Un SG d'un "parti cabine téléphonique", s'est fendu d'une déclaration, lors du vote de la loi rectificative de finances, au cours duquel il a été question des décrets d'avance, disant que : Cela prouve que Wade manque de hauteur et de générosité". Nous disons à cet ancien souteneur de fraîche date de Wade, dans la Cap 21, que les Sénégalais n'ont que faire de ce genre de déclaration hypocrite. Les Sénégalais veulent des actes concrets, tenant mobiliser les députés patriotes, pour l'effectivité du fonctionnement la Haute Cour de justice, en vue de juger Wade. Cela, en se ralliant au "mot d'ordre" du Dr. Dialo Diop : "Il faut arrêter et juger l'imposteur Abdoulaye Wade" (Enquête du 16 et 17 juin 2012).

Nous croyons que cela correspond aux vœux de l'écrasante majorité des Sénégalais. Car, sans entrer dans les détails, si on est attentif à certains aspects de la mal gouvernance du système Wade, ses forfaitures peuvent être assimilées à des "crimes contre l'humanité". Nous avons mentionné l'affaire du "Bateau Joola", l'Affaire Sécura. Mais si on cumule seulement l'argent jeté par la fenêtre à l'ANOCI et les milliards qui ont servi à "édifier" ce fameux monument dit de la renaissance africaine, on se rend compte que beaucoup d'hôpitaux, de dispensaires de lycées, pouvaient être réalisés avec ces crédits. Et encore, éviter l'ignorance, la

misère et la mort à beaucoup de femmes, de jeunes souffrant dans les hôpitaux, chez eux devant leurs parents désemparés, de maladies guérissables.

Nous disons qu'il est impérieux de juger Abdoulaye Wade, car c'est la voie royale pour mettre en cause ses autres délinquants de ministres. Sans quoi ils seront tentés d'utiliser comme système de défense : "les "instructions reçues du Président de la République". Il s'y ajoute que la condamnation de Wade et de ses acolytes, facilitera la récupération de tout l'argent volé et plaqué à l'extérieur du pays.

"La responsabilité des députés"

Mais au nom de quoi ne devrait-on pas juger Abdoulaye Wade ? Aux noms des "valeurs sénégalaïses" : "Magg buur lë" (le vieux est roi). "Magg da nu koy suturaal" (on doit avoir des égards envers un vieux) ? Nous ne nous adressons pas à ces faux idéologues traditionnels qui font dans la falsification et la perversion de nos valeurs culturelles (de nos jours, ces concepts et autres "Diom, Mun, Kersa" sont travestis, pervertis au bénéfice des exploiteurs du peuple travailleur). Disons simplement à notre vallante jeunesse de ne pas écouter ces balivernes. Le contexte et les personnages pour lesquels ces adages ont été énoncés par nos sages (intellectuels) africains, ne cadrent plus avec celui où nous sommes. Nous vivons dans un monde corrompu, dominé par les rapports marchands. Et tant que cette situation persistera, nous ne cesserons d'être dominés. Ensuite, comme nous formulions récemment la question, combien sont les octogénaires, coupables de faits répréhensibles qui croupissent dans nos prisons ? Le Maréchal Pétain, officier le plus haut gradé de France de son époque, qui a servi son pays avec loyauté et dignité, a été jugé, condamné et radié de l'armée à l'âge de 89 en 1945, pour collaboration avec l'Allemagne nazie. Alors, que l'on arrête de nous servir ce sentimentalisme ombrageux du genre : "Wade est vieux, laissons-le là où il est à Versailles". Ou encore, "on a d'autre chats à fouetter que de s'occuper d'un vieux gâteau." De tels arguments ne sauraient prospérer dans une République digne de ce nom. Si on verse dans ces considérations, c'est la porte ouverte et un blanc-seing délivré à tous les "vieux", pour qu'ils se permettent de faire ce que bon leur semble. Une République civilisée doit fonctionner à partir des règles et critères de justice et d'équité, applicables à tous les citoyens, comme en dispose notre Constitution.

L'Assemblée nationale endossera une grande responsabilité si de son fait, il y aurait entrave à la manifestation de la vérité, de sorte qu'Abdoulaye Wade ne serait pas jugé devant le peuple sénégalais. C'est pourquoi, nous pensons que "Le M23 non complaisant" et tous les patriotes conséquents qui s'opposent aux "méchants et malfaisants", devraient prendre en charge cette affaire et en appeler à la mise sur pied d'un Collectif pour exiger la traduction de Wade et de ses ministres, coupables de haute trahison, devant la Haute Cour de justice. ■

ABABACAR FALL-BARROS
Ex-membre du Bureau Politique d'Aj/Pads
Ancien contrôleur de gestion au ministère des Finances. Dakar le 28 octobre 2012

SITUATION ÉCONOMIQUE DU SÉNÉGAL

Quand Abdoul Mbaye "part en live"*

A lbert, Einstein affirmait, je cite : "La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne ; la pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. Si la pratique et la théorie sont réunies, rien ne fonctionne et on ne sait pas pourquoi."

Le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), M. Min Zhu, a déclaré à Washington, je cite : "le Sénégal a fait des PROGRÈS SIGNIFICATIFS au cours des DERNIÈRES ANNÉES. (on pourrait s'imaginer un bravo Abdoulaye Wade, un bravo Abdoulaye Diop, un bravo Hadjibou Soumaré !!!). C'est pourquoi je me réjouis d'effectuer ma première visite au Sénégal en ma qualité de Directeur général adjoint du FMI." (cf communiqué du FMI)

Cette déclaration efface d'un trait rouge (pour qui se veut intellectuel honnête), le tissu de mensonges raconté par Abdoul Mbaye et son ministre des finances. Comment peut-on vouloir résoudre les préoccupations des Sénégalais "dans un contexte international incertain" quand on n'a pas l'honnêteté intellectuelle de faire le bon diagnostic de la situation économique et sociale (état des lieux réf. FMI et héritage du Wadisme économique avec des fondamentaux solides et parmi les meilleurs de l'Uemoa) ? En quoi la crise mondiale est-elle aujourd'hui plus incertaine qu'elle ne l'était quand il fanfaronnait en se faisant passer pour un digne fils du Sénégal qui nous offrirait un sort meilleur que celui qu'ils ont décrié et diabolisé sous le magistère du Président Abdoulaye Wade ?

On peut pantoufler dans une banque surtout si on a une lettre paternelle à la Kipling pour ouvrir la voie. Mais un État ne se gère pas par le pantoufle et aucune missive au monde ne vous permettra de nous faire prendre votre immobilisme pour une stratégie ou une sagesse efficace. Le don de soi et la proximité qui sont attendus d'un gouvernement me semblent bien éloignés des préoccupations d'un individu qui débarque en mocassins dans une banlieue inondée.

La table rase est une mécanique peu efficace surtout qu'elle peut être dangereuse entre les mains manucurées d'un Premier ministre qui se croit Directeur général du Gouvernement et qui prend les doléances des Sénégalais pour des demandes de prêt.

On peut mieux comprendre pourquoi il tourne en rond après sept mois à la Primature, sans savoir où il va et sans poser des actes concrets, afin de relever le défi pour réaliser une croissance forte, durable et partagée, trajectoire sur laquelle Abdoulaye Wade avait inscrit et engagé le Sénégal dans un contexte international et politique défavorable.

Sans vraiment comprendre (surprenant pour des banquiers qui ont trompé le Président !!!) les effets néfastes d'un recul de la croissance (du fait de la sécheresse, du contexte pré électoral, etc.) et ses conséquences sur la masse monétaire (M1), en lieu et place, ils nous servent un ramassis de contre-vérités indexant la disparition subite "d'un soit disant argent sale". Si tel est le cas, n'en sont-ils pas comptables en leur qualité d'ex banquiers ? Oui, bien sur.

C'est vrai qu'au supermarché de la bonne gouvernance, les rayons sont biens garnis et il n'est pas interdit aux clients de choisir leurs articles selon leur humeur ou posture du jour, mais comme dit l'autre, demain il fera jour... ■

* Mal tourné, échoué

SAMUEL A. SARR
ancien Ministre d'Etat Wadiste éternel
Dakar le 4 novembre 2012

ÉLECTIONS AMÉRICAINES AUJOURD'HUI

Un package électoral indirect

La 57^e élection présidentielle aux Etats-Unis d'Amérique, qui a lieu aujourd'hui, départagera le démocrate Barack Obama et le républicain Mitt Romney. Des millions de votants à travers le pays auront donc à élire 538 grands électeurs qui, eux, se chargeront de désigner le prochain chef de l'Administration de l'hyper-puissance américaine.



■ SOPHIANE BENGLOUN

La présidentielle américaine a lieu tous les 4 ans, traditionnellement le 1er mardi du mois de novembre encore appelé

Election Day. En 2012, elle oppose le président sortant, le démocrate Barack Obama, à l'ancien gouverneur de l'Etat du Massachusetts, le républicain Mitt Romney.

Les électeurs américains sont

donc invités à les départager, bien qu'ils n'élisent pas directement celui-ci : en effet, ce scrutin est au suffrage indirect. Les votes des citoyens de l'Oncle Sam iront à ce qu'on appelle des grands électeurs,

chacun des 50 Etats du pays en comptant un nombre calculé en fonction de la densité de sa population. Aujourd'hui, on compte 538 grands électeurs à travers le pays, l'Etat le plus représenté étant historiquement la Californie avec 55 sièges contre 3 à 4 pour le New Hampshire, le Delaware ou le Dakota du nord. En tout, ce collège électoral compte 100 sénateurs (2 dans chacun des 50 Etats de l'Union) et 435 représentants, auxquels il faut ajouter, depuis 1964, 3 électeurs du District de Columbia, où se trouve la capitale du pays, Washington.

Ainsi, le futur président est élu au suffrage universel selon un scrutin à deux degrés : le "vote populaire" en novembre et le "vote électoral" un mois plus tard. La première tranche concerne l'ensemble des électeurs américains, qui se prononcent en faveur d'une liste de Grands électeurs du parti soutenant le candidat à la présidence de leur choix. La liste qui obtient la majorité des votes populaires emporte tous les mandats attribués à l'Etat. Ensuite, vient le vote des Grands électeurs, qui se réuniront le premier lundi suivant le deuxième mercredi du mois de décembre pour officiellement choisir le Président et le Vice-Président des Etats-Unis d'Améri-

que. Il faut au moins 270 grands électeurs sur les 538 qui composent le Collège électoral pour être élu Président. Lors de la précédente élection, en 2008, Barack Obama en avait remporté 365, faisant de lui le 44^e Président du pays et portant Joe Biden, 69 ans, à la Vice-Présidence.

Dans le cas d'une égalité parfaite des voix chez les grands électeurs ne permettant pas de départager les deux candidats, c'est la Chambre des représentants qui élit le président et le Sénat qui désigne le vice-président. Ce cas de figure reste néanmoins rare et ne s'est posé, dans toute l'histoire du pays, que deux fois : en 1800, lors de l'élection du 3^e président des USA, Thomas Jefferson, et en 1824 pour John Quincy Adams (6^e président).

En général, ce qu'on appelle Présidentielle compte en réalité plusieurs votes, organisés simultanément à l'élection du chef de l'Etat : élections législatives fédérales, élections des gouverneurs, élections municipales, du chef de la police, référendums, amendements, etc. C'est ce très grand nombre (souvent plusieurs dizaines) de scrutins simultanés qui oblige les autorités à recourir à des moyens électromécaniques ou électroniques pour enregistrer les votes. ■

24 h de feu pour Obama et Romney

Barack Obama et Mitt Romney ont passé les dernières 24 h à sillonnaient les États "sensibles" où l'issue des votes n'est jamais figée. Visitant respectivement 3 et 4 d'entre ces Etats dont le New Hampshire et l'Iowa dans une course finale indécise, chaque candidat a voulu achever sa campagne sur l'atout de son programme. Le président sortant a loué la "force de caractère" des électeurs américains à qui il a demandé un mandat supplémentaire pour "achever les chantiers commencés". Quant au candidat des Républicains, il a attaqué sans pitié le bilan de son adversaire dont il a notamment décrié l'incapacité à honorer ses promesses de campagnes de 2008. "Il a juré de faire de nombreuses choses mais franchement, il est loin d'avoir atteint ses objectifs", a déclaré Mitt Romney dans l'Ohio. ■

S. BENGLOUN

Ce qui reste de l'Obamania de 2008...

■ MOMAR DIENG

Il y a juste quatre ans, le monde entier (ou presque) espérait qu'une nouvelle page d'histoire des relations internationales était possible avec la victoire du président Barack Hussein Obama à l'élection présidentielle américaine. On rêvait alors de sortir durablement de huit ans de brutalité systématique de Républicains bellicistes et sectaires, donneurs de leçons et affairistes, pour qui le monde était ou blanc ou noir, et les Etats, des alliés ou des ennemis... Malgré l'appel à la prudence d'observateurs avertis, l'Obamania ambiant s'est très vite imposé comme une réalité alors qu'il ne s'était exprimé que dans le discours, devenant un phénomène planétaire inarrêtable. Le monde entier en avait marre de cette coterie de va-t-en-guerre républicains scotchés au cœur des processus de décision politique, économique et militaire de la seule grande puissance planétaire. Partout, on tablait, secrètement ou bruyamment, sur un changement fondamental de la politique étrangère des Etats-Unis pour

favoriser un monde plus sûr et convivial, moins guerrier et inclusif. En un mot, l'idée était de mettre fin à la stratégie de tension permanente consubstantielle à la volonté de domination intégrale des Etats-Unis d'Amérique sur tout et sur tous. Une ambition qui passait par le court-circuit des foyers d'incendie créés de toutes pièces par les Bush et dont l'épicentre fut le dossier scabreux des attentats du 11 septembre 2001. En Obama, on espérait que la finesse, la modération et l'intelligence stratégique dont il faisait montre dans le discours contribueraient à cette recherche d'une paix durable à laquelle la calomnité des Bush s'était toujours opposée. On allait voir ce qu'on allait voir !

Désillusion

Mais quatre ans plus tard, la désillusion semble l'avoir emporté sur les espérances folles de 2008. Où l'on voit comment, dans la plus prestigieuse des démocraties dans le monde, un président très bien élu peut se retrouver politiquement incapable d'agir pour donner corps au programme pour lequel il a été choisi par les

grands électeurs de son peuple ! Sans doute, Barack Obama a-t-il dû faire face à cet équilibre des pouvoirs qui, dans la vision des Pères fondateurs de la démocratie américaine, doit prévenir contre les dictatures rampantes. Résultat, il a été un président musclé, contraint de partager le pouvoir, de discuter chaque virgule de projet avec une composante républicaine revancharde.

C'est donc à l'extérieur que le président américain s'est davantage projeté pour limiter les dégâts d'une crise économique et financière contre laquelle il a fait ce qu'il a pu. Par réalisme et par nécessité, il a extirpé les armées américaines de l'enfer d'Afghanistan, mais il a donné au monde entier une double image : un dirigeant adepte des assassinats ciblés avec recours aux drones et Forces spéciales ultra-entraînées, un patriote soucieux de sauver son pays de l'impuissance politique, de l'asphyxie économique et financière. Par devoir, Obama a supervisé la guerre des Nations-unies contre le régime de Mouammar Kadhafi, en la sous-traitant à l'OTAN à partir de mars 2011. Pour l'administration américaine, l'expédition militaire contre le régime du défunt guide libyen avait du sens : elle se voulait la composante terreur du discours politique et intellectuel de Barack

Obama devant le Parlement ghanéen, à Accra, le 11 juillet 2009. Paradoxalement, trois semaines plus tôt, un speech d'une grande tonalité prononcé à l'Université du Caire à l'adresse du monde musulman, témoigna de ses limites fondamentales de pressions sur Israël, un Etat pas moins violent que cette pauvre Libye détruite par des bombardements ininterrompus de plusieurs semaines.

Romney, le pire

Il est vrai que la politique des Usa sous Obama est bien plus compliquée que cela. Mais l'Obamania planétaire né en 2008 a été jugé sur pièces : c'est une doctrine moyennement sectaire. Elle a jugé utile de casser l'ennemi libyen, mais elle a fait le choix de sauver la monarchie de Bahreïn tout aussi coupable de massacres sur les forces démocratiques qui voulaient rejoindre le Printemps arabe. Elle est en train de vouloir intervenir au Nord-Mali, mais en même temps, ses alliés d'Arabie Saoudite et du Qatar soutiennent en Syrie des mouvements présumés terroristes car issus des flancs d'Al-Qaïda. Ce qui reste de l'Obamania ? Une chose, et peut-être une seule : il est préférable à Bush hier, à Mitt Romney aujourd'hui. Va pour Obama ce 6 novembre... ■

FOOT - ÉQUIPE NATIONALE DU SÉNÉGAL

Au nom du sélectionneur !

Depuis quelque temps, les différents sélectionneurs du Sénégal parrainent l'intégration de certains joueurs dans la Tanière.



Makhtar Thioune

— ADAMA COLY

Ca devient presque une tradition au Sénégal. La Tanière s'élargit toujours avec un nouvel entraîneur, qui veut bien évidemment y aller de sa touche personnelle. Et ce n'est pas Mayacine Mar qui va déroger à la règle. Pour le match amical contre le Mena du Niger, le 14 novembre prochain, le sélectionneur intérimaire a fait appel à Pape Pathé Diouf (26 ans) dans sa liste de 23 joueurs. Une première convocation qui ouvre ainsi les portes de l'équipe nationale à l'attaquant de Molde (D1, Norvège).

Découvreurs de talents ou parrains ?

Cette soi-disant tradition laisse cependant planer maintes interrogations. Les sélectionneurs sont-ils animés par un désir de faire découvrir des talents cachés ? Ou cherchent-ils à parrainer l'intégration des certains joueurs dans la Tanière ? Toujours est-il que chaque technicien qui arrive essaie d'apporter sa touche personnelle, tente aussi de monter sa propre équipe. Et pour cela, il n'hésite pas à aller chercher "son élément" dans les coins les plus reculés de la planète. Parfois des joueurs connus que de noms par les Sénégalais, mais qui flambent dans des championnats moins médiatisés et moins huppés que ceux de France, Espagne, Angleterre, Italie et Allemagne. Quelquefois, ils se signalent en Europa League ou en Ligue des champions.

Lamine Ndiaye sort Mbaye Lèye

Ainsi, Lamine Ndiaye, sélectionneur de février à octobre 2008, a appelé Mbaye Lèye qui était au sommet du classement des buteurs du championnat belge avec son club de Zulte Waregem. Mais l'attaquant du Standard de Liège (2010-2012) a été emporté en même temps que Lamine Ndiaye après le nul (1-1) contre la Gambie et l'élimination de la Coupe d'Afrique des Nations et du Mondial 2010.

Amsatou Fall et ses Scandinaves

Le successeur de l'actuel coach du TP Mazembe (D1, RD Congo), Amsatou Fall, a lui aussi joué au jeu. C'est sous la conduite de cet ex-Directeur technique national (Dtn), qui assurait l'intérim en 2009, que Mame Biram Diouf et Makhtar Thioune ont été sortis de l'anonymat de l'Europe du Nord en rejoignant l'équipe nationale.



Khadim Ndiaye

Amara avec Khadim Ndiaye

Amara Traoré, quant à lui, a débarqué avec le gardien de but Khadim Ndiaye, qui fut son protégé à la Linguère de Saint-Louis. Il a aussi ouvert les portes à des joueurs connus comme Mohamed Diamé, Pape Kouli Diop, Armand Traoré.

Karim Séga appela Pape Guèye

Tout comme ses prédécesseurs, Karim Séga Diouf y est allé avec sa pioche. Appelé pour assurer l'intérim et conduire les Lions en Afrique du Sud face aux Bafana Bafana en mars dernier, après le limogeage d'Amara Traoré, l'ancien sélectionneur des Olympiques est allé chercher Pape Guèye en Roumanie. Il impose le défenseur du Metalist Kharkov comme titulaire indiscutables chez les A. Lors des derniers JO de Londres 2012, il lui réaffirme sa confiance en le sélectionnant parmi les trois joueurs de plus de 23 ans autorisés à prendre part au tournoi de football. ■

LIGUE DES CHAMPIONS, JURGEN KLOPP, COACH DORTMUND

"Nous avons trouvé un moyen de créer des problèmes au Real"

L'entraîneur Jürgen Klopp a estimé hier que son équipe de Dortmund avait trouvé "un moyen de créer des problèmes au Real", en référence à sa victoire (2-1) en Allemagne, avant d'affronter les Madrilènes aujourd'hui lors de la 4^e journée de la Ligue des champions (groupe D). "Au vu du match aller, on peut dire que nous avons trouvé un moyen de créer des problèmes au Real, en occupant bien les espaces", a souligné l'entraîneur du Borussia. "Madrid est une équipe qui produit beaucoup de jeu, avec des joueurs très

techniques. Quand Di María repique dans l'axe et se met sur son pied gauche, c'est parfois lui seul qui décide du sort d'un match. Idem pour Ronaldo", a-t-il ajouté. "Nous avions déjà un grand respect pour le Real Madrid avant le match aller, mais là, avant le retour, il est encore plus grand puisque nous pouvons penser qu'après leur défaite à l'aller, ils seront spécialement motivés", a encore dit Klopp. Dortmund est en tête du groupe D avec sept points juste devant le Real (6). ■

(EUROSPORT.FR)

MOURINHO**"Dortmund peut remporter la C1"**

José Mourinho a estimé que Dortmund, adversaire du Real Madrid en Ligue des champions, était "une excellente équipe", "capable de remporter la compétition si elle venait à passer les huitièmes de finale". "Ce n'est pas un hasard si elle a remporté deux fois le Championnat d'Allemagne", a ajouté le coach merengue, avant de détailler : "Ils sont forts en contre-attaque, dans les transitions. Leurs joueurs sont créatifs, rapides, mais en même temps rigoureux défensivement. Ce sera compliqué, mais je pense que nous pouvons faire un bon résultat".

Mourinho a par ailleurs expliqué que c'était "excitant" d'évoluer dans le "groupe de la mort". "En même temps, cela représente pas mal de pression, a-t-il précisé, mais je pense que demain nous serons à la hauteur". Après la défaite à Dortmund (2-1) à l'aller, les Madrilènes sont deuxièmes du groupe D, un point derrière les Allemands. ■

(FRANCEFOOTBALL.FR)

Aujourd'hui**Groupe A**

19h45 PSG-Dinamo Zagreb
Dynamo Kiev-FC Porto

Groupe B

Olympiakos-Montpellier
Schalke 04-Arsenal

Groupe C

Anderlecht-Zenit

AC Milan-Málaga**Groupe D**

Manchester City-Ajax
Real Madrid-Dortmund

Demain

Juventus-FC Nordsjælland
Chelsea-Shakhtar Donetsk

Groupe F

Bayern Munich-Lille
Valence-BATE Borisov

Groupe G

Benfica-Spartak Moscou
Celtic Glasgow-Barcelone

Groupe H

CFR Cluj-Galatasaray
Sporting Braga-Man. United

REVUE TOUT TERRAIN

HANDBALL - C. D'AFRIQUE DES CLUBS

Les dames du Saltigué y seront

Les Saltigués de Rufisque vont prendre part à la prochaine Coupe d'Afrique des clubs champions, prévue à Tanger (Maroc), du 16 au 25 novembre prochain, annonce un communiqué reçu à l'APS. L'équipe championne du Sénégal de handball chez les dames entrera en scène le 16 novembre, à l'occasion d'un match devant l'opposer au Tonnerre de Kakala du Cameroun. Les autres adversaires du représentant du Sénégal sont le Primero d'Angola (le 17), l'Olympic de Guinée (le 18), l'Africa Sport de Côte d'Ivoire (le 19) et enfin l'Abs du Cap-Vert. En 2010, les Rufisquoises avaient atteint le second tour de la compétition et comptent rééditer le même coup pour cette présente édition, ajoute la même source.

TENNIS - CAN AU SÉNÉGAL

"Réussir le pari de l'organisation"

Le Sénégal, pays hôte de la 12^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), doit se contenter de réussir l'organisation, a déclaré Leyti Ndiaye, le premier vice-président de sa Fédération sénégalaise de tennis (FST), reconnaissant que les joueurs locaux "sont loin du niveau africain". "Les chances du Sénégal sont minces dans cette compétition", a déclaré le vice-président de la FST, lors de la conférence de presse de lancement de la 12^e CAN, dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu hier, à l'Olympique club de Dakar. Pour le responsable fédéral, le tennis sénégalais est "en phase de reconstruction", après la période faste des années 1980 où "nous avions pu compter sur les Yaya Touré et autres Thierno Ly". Le Sénégal n'a pas d'équipe féminine à cette CAN qui se jouera en individuel et en équipe. Il va présenter cinq joueurs, avec en tête de file, Daouda Ndiaye. Douze pays ont répondu présents à l'invitation du tournoi. Il s'agit de la Tunisie, du Burkina Faso, du Mali, de l'Egypte, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Congo, de la RD Congo, du Maroc, du Botswana, du Gabon et du Nigeria. Le budget de la compétition s'élève à 20 millions de francs dont 3,750 millions de francs (7.500 dollars) venant de la Confédération africaine de tennis.

BELGIQUE

Hazard remercie son frère pour Leekens

Eden Hazard, qui entretenait des relations tendues avec l'ancien sélectionneur belge Georges Leekens, a ironisé dimanche soir sur le licenciement de ce dernier par le FC Bruges, battu à domicile par Zulte-Waregem dimanche (0-1) sur un but du frère du joueur de Chelsea, Thorgan Hazard. L'ancien Lillois a ainsi déclaré sur son compte *twitter* : "Le petit frère est trop chauuuddddd. Merci frangin". Lorsqu'il entraînait la Belgique, Leekens avait plusieurs fois fustigé le comportement d'Eden Hazard, notamment quand ce dernier avait été surpris à manger un hamburger, hors du stade Roi Baudouin à Bruxelles, alors que la fin d'un match de qualification pour l'Euro 2012 contre la Turquie n'avait pas encore été sifflée.

ATHLÈTE DE L'ANNÉE

Bolt, Rudisha et Merritt en finale

Le titre de l'athlète de l'année 2012 se jouera sans surprise entre le Jamaïcain Usain Bolt, le Kényan David Rudisha et l'Américain Aries Merritt, a annoncé lundi la Fédération internationale (IAAF) dans un communiqué. Bolt, qui a conservé sa triple couronne olympique (100, 200, 4x100 m) à Londres, Rudisha et Merritt avec leur titre olympique et record du monde, respectivement sur 800 m et 110 m haies, sont les trois derniers en lice. Le nom du vainqueur sera dévoilé le 24 novembre prochain à Barcelone, à l'occasion du centenaire de l'IAAF.